NAMUR CAPITALE

Namur investit dans votre avenir

Conférence de presse « Extension du piétonnier – Phase 1 » 4 avril 2023

www.enmieux.be

FEDER UNION EUROPEENNE

Wallonie

LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE

Wallonie

NAMUR CAPITALE

ORDRE DU JOUR

1. **Introduction**
2. **Contexte**
    a) Objectifs projet
    b) Mobilité
    c) Un travail de co-construction
    d) Financement
2. **Végétalisation du centre-ville**
    a) Objectif végétalisation centre-ville
    b) Principes d'aménagements végétal et gestion des eaux
    c) Végétalisation façades : appel à candidature
3. **Esquisses**
    a) Principes de conception
    b) Plans d'aménagements
    c) Délais
4. **Premières mesures d'accompagnement**
    a) Déplacement du marché hebdomadaire
    b) Mesures pour riverains
    c) Mesures pour clients et commerçants
    d) Mesures pour travailleurs
    e) Mesures pour accès au quartier
5. **Questions / Réponses**

1. Accueil et Introduction

Maxime PRÉVOT, Bourgmestre Ville de Namur

NAMUR
CAPITALE

2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine



Crédit Photo : Ville de Namur / G.Fisse

2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

a) Objectifs projet

➢ **Un centre-ville apaisé, végétalisé et convivial**

- Renforcer l'attractivité du territoire
- Améliorer la qualité de vie des habitants
- Stimuler le commerce local
- Favoriser la mobilité active
- Améliorer la qualité de l'air

Apaisement Végétalisation
Convivialité



2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

b) Mobilité



2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

c) Un travail de co-construction



NAMUR

Pour agrandir le piétonnier

Les citoyens ont détaillé les rues qu'ils voulaient voir piétonnes





2021

Vision co-construite

Large enquête (+ de 1900 réponses)
6 ateliers avec un panel varié
Accompagnement par des bureaux d'étude
Consultations multiples :
CCATM / ACN / NCV
Collège et conseil communal

2022

Plans d'actions

Esquisses soumises à:
- un panel citoyen
- CCATM
Analyses spécifiques du genre et l'accessibilité
- Workshop logistique urbaine
Consultations:
5 rencontres avec les commerçants
Université / CCCA

2023 …

Mise en œuvre concertée

Comité de suivi
4 groupes de travail
Consultations thématiques
Communication Grand public
Mesures d'accompagnement du chantier

2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

c) Un travail de co-construction

G.T. Navette



G.T. Logistique et Livraisons

Rien ne change
Heures de livraison

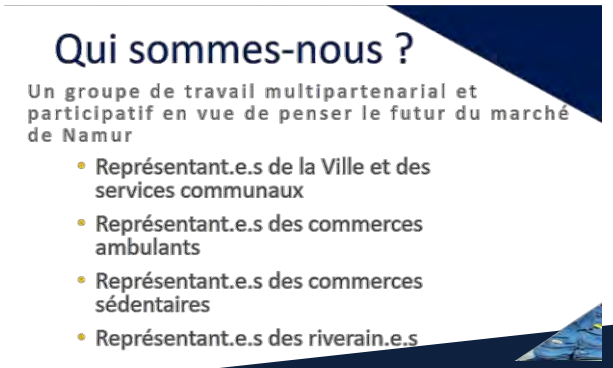
2 Outils complémentaires
- Places de livraison
- ELP – Espaces logistique de proximité

4 groupes de travail

G.T. Parcours urbains



G.T. Marché



2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

d) Financement

POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE

Wallonie

- 3.000.000 € issus du plan d'action de la Politique Intégrée de la Ville pour des aménagements de voiries et 750.000 € pour la végétalisation du centre-ville

www.enmieux.be

FEDER

UNION EUROPEENNE

Wallonie

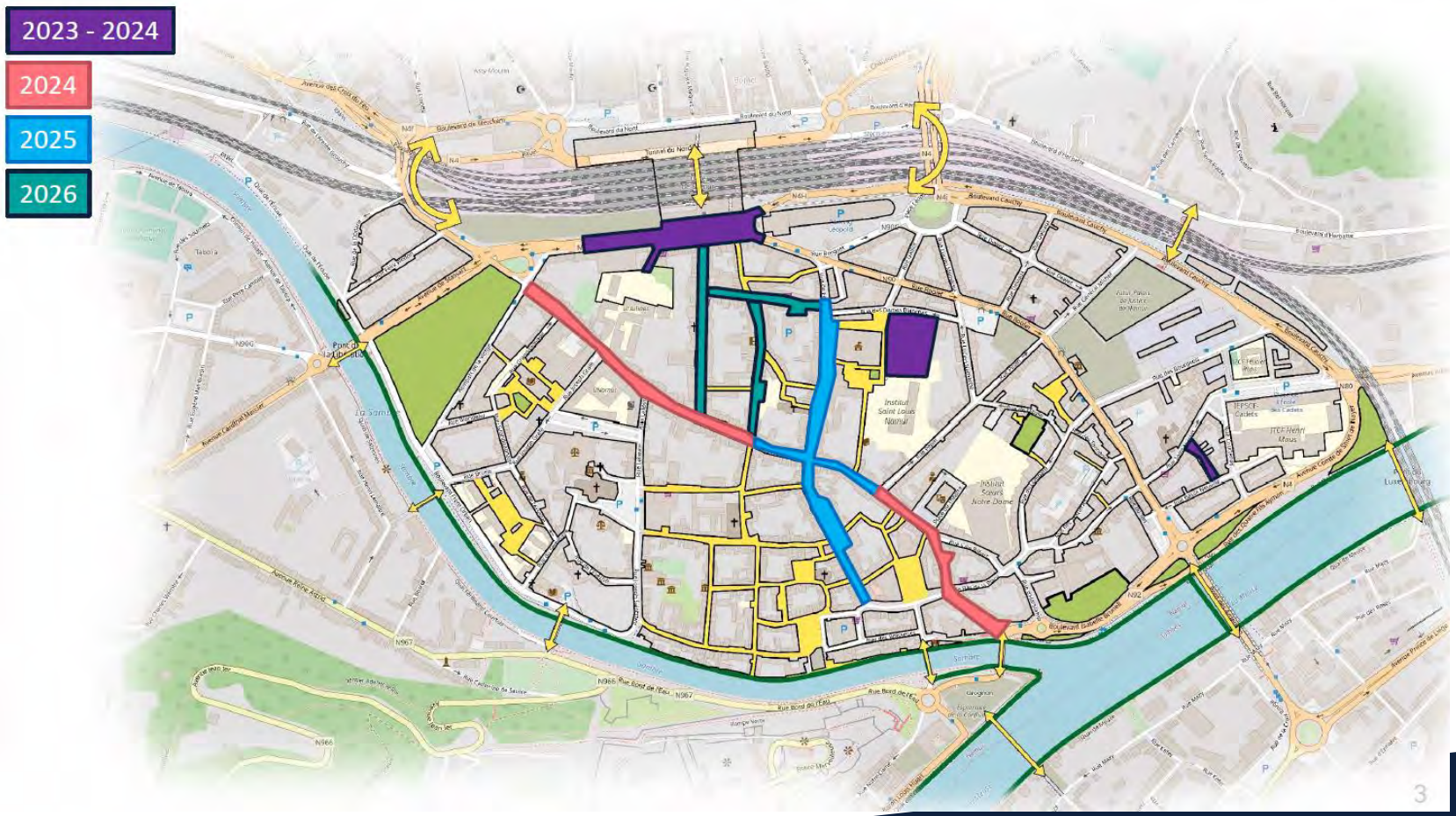
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

- Extension du piétonnier : 3.230.000 €
- Parcours et jeux urbains dans le quartier historique et le quartier de la gare : 1.669.000 €
- Ambiance et sécurité nocturnes : 360.000 €
- Espaces de livraison de proximité : 318.000 €

2. Contexte

Stéphanie SCAILQUIN, Echevine de l'Attractivité urbaine

- **Phasage des travaux**



3. Végétalisation du centre-ville

Charlotte Mouget, Echevine de la Transition écologique

a) Objectif

➢ **Cadre institutionnel**

o *Plan Stratégique Transversal (PST)*

- **Objectif opérationnel 1.1 :** *Mettre en place une dynamique participative dans les projets namurois*
- **Objectif opérationnel 5.3 :** *Réfléchir autour de la vulnérabilité et de l'adaptation à l'urgence climatique dans la perspective d'accroître la résilience territoriale*
- **Objectif opérationnel 9.6 :** *Étudier l'opportunité d'élargir le piétonnier*
- **Objectif opérationnel 30.1 :** *Offrir un réseau d'espaces verts attractifs, intensifier la nature en ville, planter des arbres et préserver la biodiversité*

o *Politique Intégrée de la Ville (PIV)*

- **Action 1.2 :** *Verdurisation de la ville 2.600.000 €*
- **Action 1.6 :** *Attractivité du centre-ville par l'extension du piétonnier pour 4.000.000 €*

3. Végétalisation du centre-ville

Charlotte Mouget, Echevine de la Transition écologique

- **Rôles essentiels**

- préservation et restauration de la biodiversité
- lutte contre les îlots de chaleur urbains
- capacité de stockage du carbone
- infiltration des eaux pluviales
- captation de certains polluants
- qualité des paysages
- mise en valeur du patrimoine urbain

→ La végétalisation de la ville rend donc des services **écosystémiques**

→ Celle-ci est plus **agréable, conviviale, vivante, attractive**

3. Végétalisation du centre-ville

Charlotte Mouget, Echevine de la Transition écologique

- **Îlots de chaleur urbains**

- Les sols imperméables accumulent de la chaleur, le manque de verdure empêche le rafraîchissement par évapotranspiration et les activités humaines renforcent le phénomène

- Prévisions pour Namur en 2100 : 55 jours/an de vague de chaleur au lieu de 5,1 actuellement

- Projections pour Namur : +2° en fin de nuit entre centre urbain et grande périphérie

- Surmortalité importante au cours des vagues de chaleur à venir

3. Végétalisation du centre-ville

Charlotte Mouget, Echevine de la Transition écologique

- **Principales mesures pour lutter contre les îlots de chaleur urbains**

- Renforcer la présence de la nature et de l'eau au sein des projets d'aménagement : un espace vert a un effet de rayonnement rafraîchissant jusqu'à 100 mètres et même des plantations isolées ont un impact à proximité directe

- Favoriser des ambiances propices dans un contexte de multiplication des vagues de chaleur

- Optimiser l'organisation spatiale : circulation de l'air, trames ombragées, etc...

3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

b) Principes d'aménagements végétal et gestion des eaux

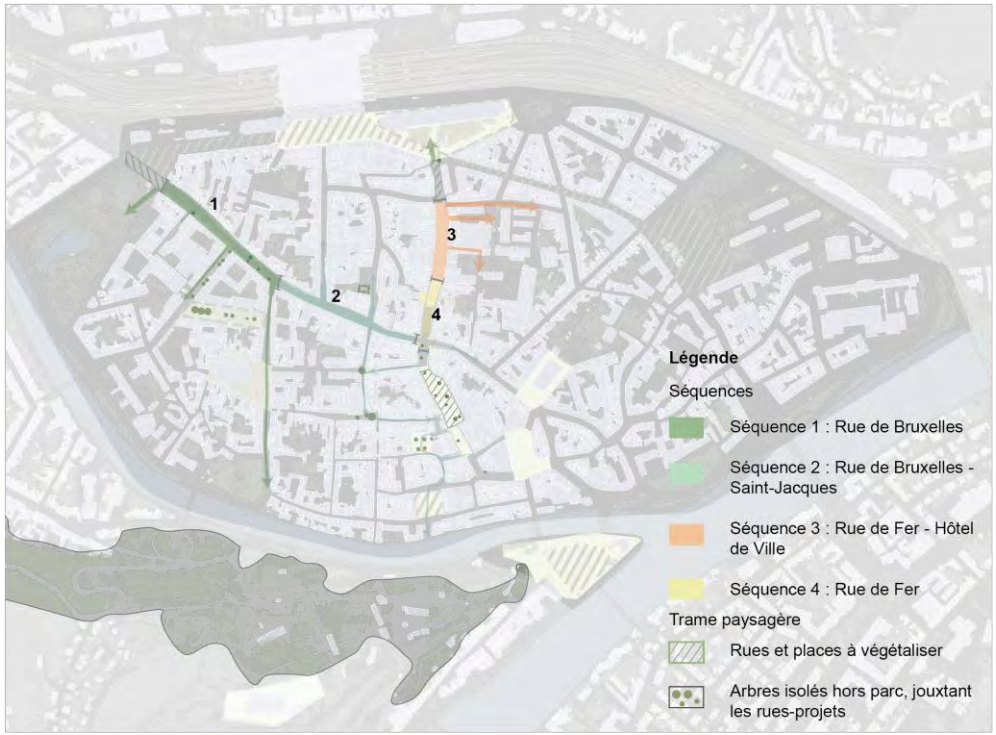
➢ **Définition des 2 séquences :**

o *Séquence 1 : rue de Bruxelles*

- Créer une accroche paysagère avec le parc Louise-Marie

o *Séquence 2 : rue de Bruxelles – Saint-Jacques*

- Proposer des espaces de pause plantés en ville

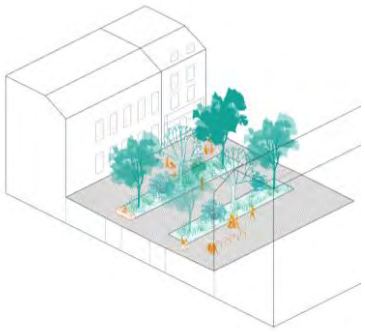


Cartographie des séquences identifiées

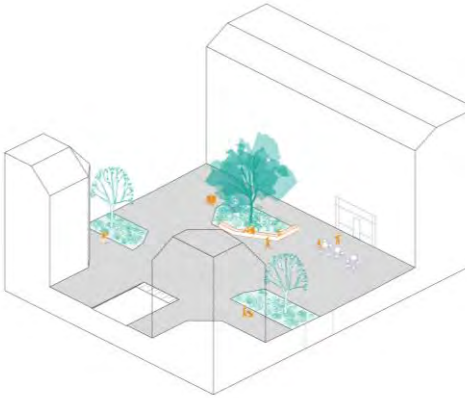
3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

- **Définition des principales typologies**

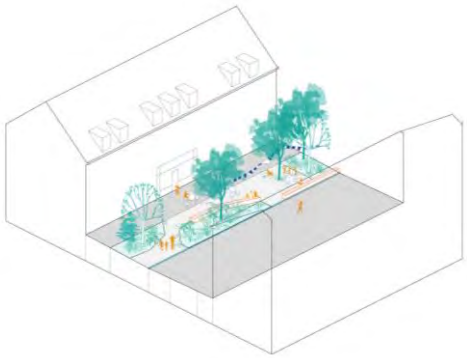


FAIRE SEUIL :
Une « Rue parc »

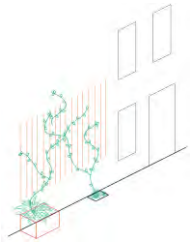


RASSEMBLER ET FAIRE SIGNE :
Dégager les carrefours

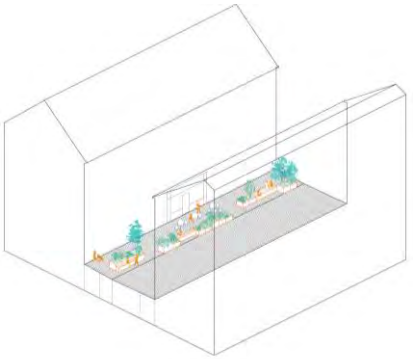
CRÉER UNE CONTINUITÉ :
De nouvelles trames vertes et bleues



SE RETROUVER SOUS LA CANOPÉE :
Les bosquets-salons



VÉGÉTALISER EN FAÇADE



ANIMER LA RUE :
Les modules jardinés

3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

➢ **Projet d'aménagement paysager et hydraulique**

o *En surface*

- Optimisation des espaces plantés
- Surfaces plantées en pleine terre
- Arbres existants conservés
- Arbres nouvellement plantés
- Bacs plantés



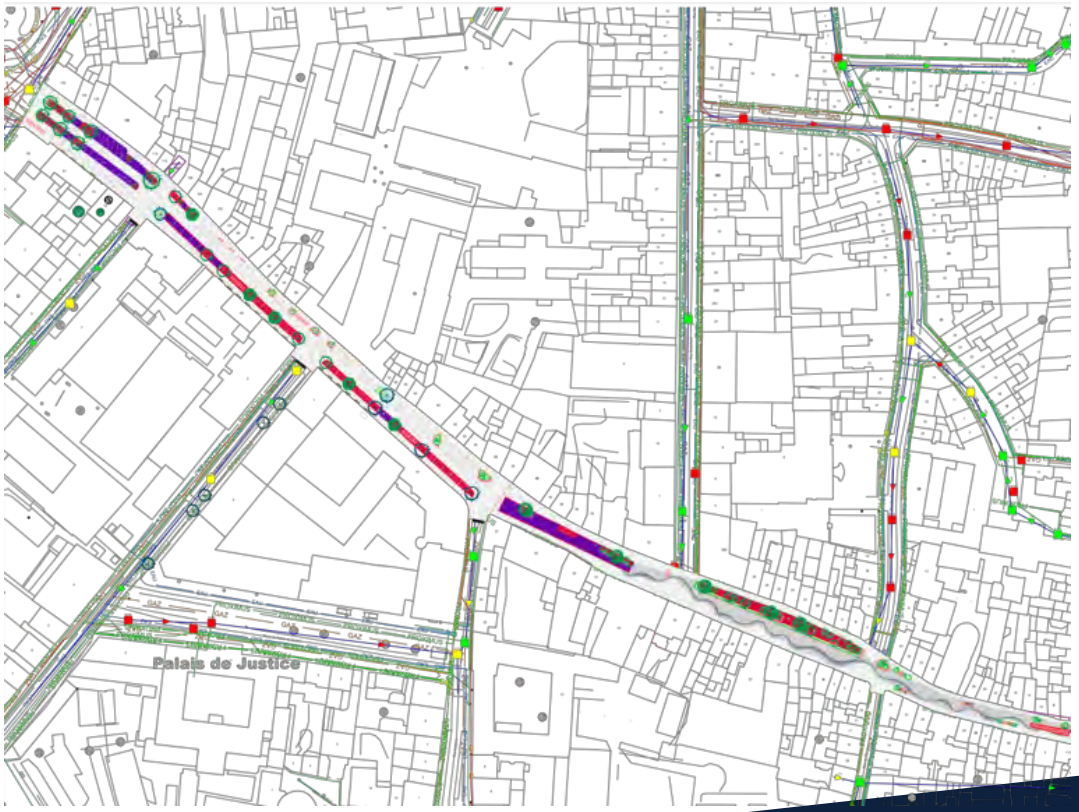
3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

➢ **Projet d'aménagement paysager et hydraulique**

o *En sous-sol*

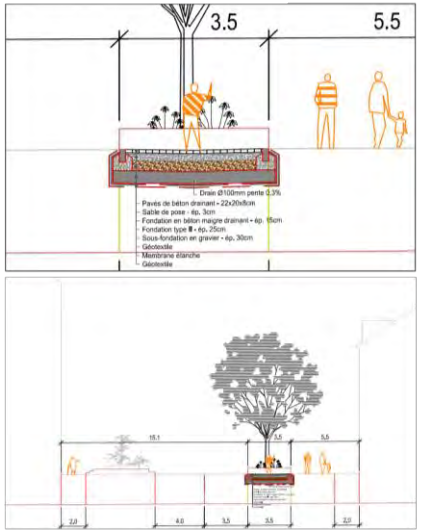
- Surfaces perméables non plantées (espaces d'infiltration sous stationnement ou cheminement piéton)

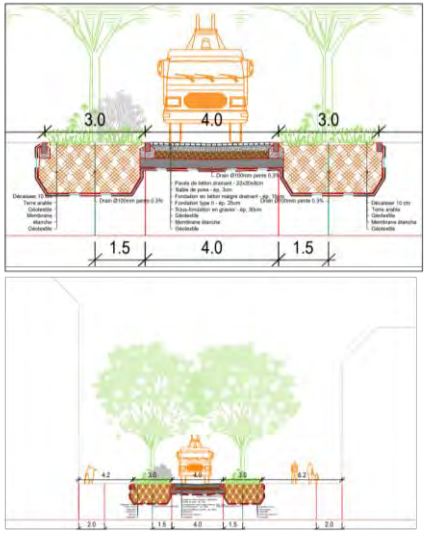


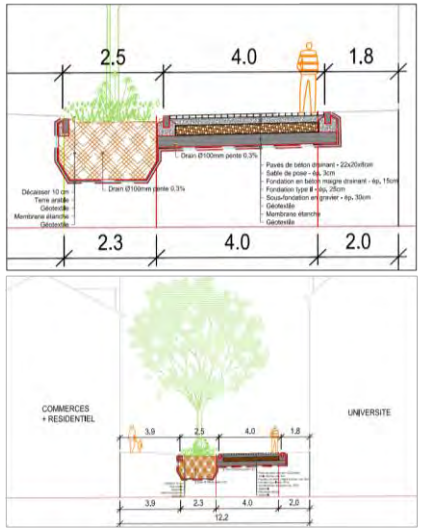
3. Végétalisation du centre-ville

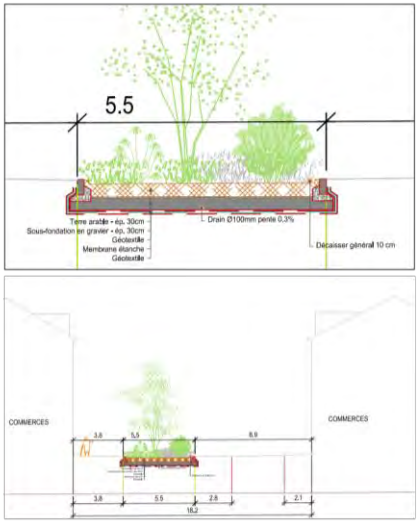
Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

- **Détails techniques – Coupes de principe**









3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

➢ **Plantations – les grands principes**



Une végétation stratifiée



Une végétation résistante



Des surfaces plantées composées

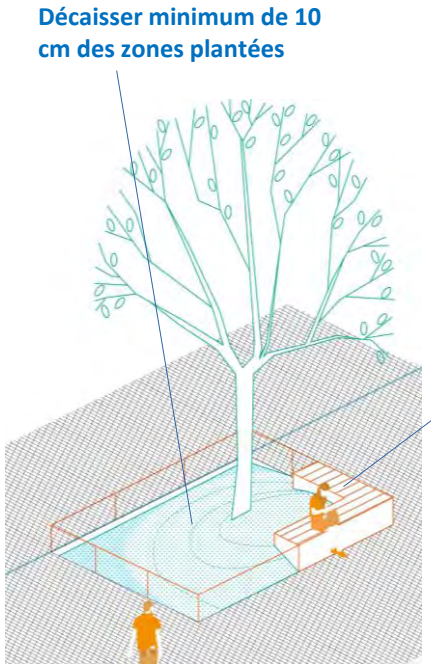
3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

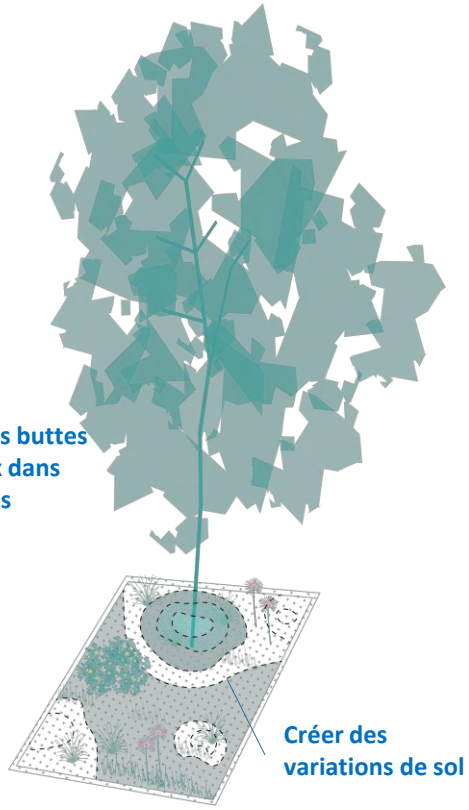
➢ **Plantations – les modelés du sol**



Nivellement au sein des fosses de plantation



S'adapter à la pente et au mobilier

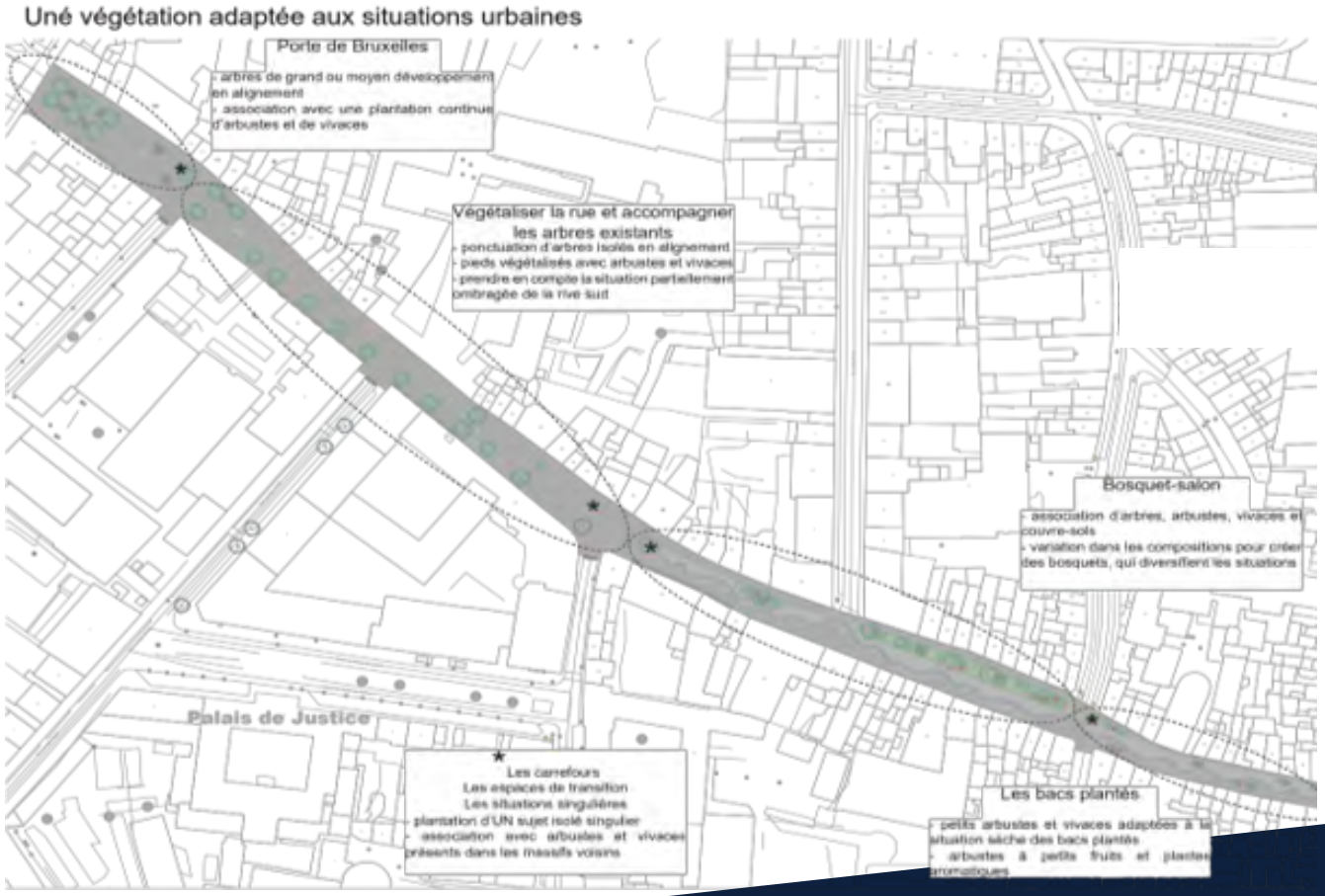


Microtopographies

3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

- **Plantations – Une végétation adaptée aux situations urbaines**



3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

➢ **Plantations – Strate arborée**



Arbres de grand développement:

Où?

Arbres feuillus indigènes de grand développement. Selon leur situation et l'accessibilité SIAMU associé, les arbres de port érigé seront à préférer si leur couronne est limitée dans l'espace.

- Alignement porte de Bruxelles
- Alignement du parvis de l'Hôtel de Ville
- Arbre isolé aux carrefours
- Arbre isolé dans les bosquet-salon

essence adaptée aux situations très humides



Chêne pédonculé
Quercus robur



Acer pseudoplatanus
Erable sycomore



Tilleul à petites feuilles
Tilia cordata



Chêne sessile
Quercus petraea



Prunus avium
Merisier



Tilleul à larges feuilles
Tilia platyphyllos



Chêne chevelu
Quercus cerris



Aulne glutineux
Alnus glutinosa



Erable champêtre
Acer campestre

Arbres de petit et moyen développement:

Où?

Arbres feuillus indigènes de petit et moyen développement. Ils peuvent être conduit en tige (un tronc) ou en cépée (plusieurs troncs) et également être conduit en sous-étage d'arbres plus grands. Le charme commun ou l'érable champêtre peuvent être conduit en haie. De croissance rapide, les saules peuvent être récépés (coupés à la base).

- Bosquet salon
- Rue de Bruxelles

essence adaptée aux situations très humides



Aulne glutineux
Alnus glutinosa



Erable champêtre
Acer campestre



Charme commun
Carpinus betulus



Sorbier des oiseaux
Sorbus aucuparia



Saule des vanniers
Salix viminalis



Sorbier de Fontainebleau
Sorbus latifolia



Poirier sauvage
Pyrus communis

3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

➢ Plantations – Strate arbustive

Grands arbustes

Grands arbustes feuillus ou persistants indigènes. Certains peuvent être conduits en petit arbre à tige ou en cépée.

Où?

- Bosquet-salon
- Pied d'arbre de grand développement

essence adaptée aux situations très humides


Cornouiller mâle
Cornus mas


Houx commun
Ilex aquifolium


Amélanchier
Amélanchier ovalis


Bourdaine
Frangula alnus


Cognassier
Cydonia oblonga


Néflier
Mespilus germanica


Aubépine,
Crataegus monogyna

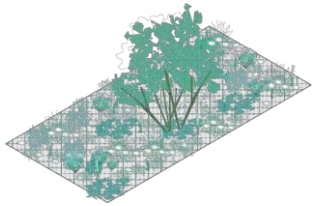

Noisetier commun
Corylus avellana

Arbustes de petit et moyen développement:

Arbustes feuillus ou persistants indigènes de petit et moyen développement. Ils peuvent être plantés en petit groupe pour constituer des masses arbustives.

Où?

- Bosquet-salon
- Pied d'arbre
- Bacs plantés



essence adaptée aux situations très humides


Viorne lantane
Viburnum lantana


Saule pourpre
Salix purpurea


Cornouiller sanguin,
Cornus sanguinea


Troène commun,
Ligustrum vulgare


Cassis
Ribes nigrum


Sureau noir,
Sambucus nigra


Chèvrefeuille des haies
Lonicera xylosteum


Viorne obier
Viburnum opulus

3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

- **Plantations – Strate herbacée (bosquet sec)**

La strate herbacée

Où?

- Bosquet-salon en situation ensoleillée et sèche
- Pieds d'arbres en situation ensoleillée et sèche
- Bacs plantés

peuvent être semées.

* plusieurs essences de lisières peuvent être plantés en situation mi-ombragée, elles feront la transition avec les essences en situation ombragée







3. Végétalisation du centre-ville

Louis Richard, Paysagiste concepteur (TAKTYK)

- **Plantations – Strate herbacée (bosquet frais)**

Herbacees pour situation fraiche et ombragee:

Où?

Essences herbacées et vivaces, indigènes pour situation fraiche et ombragée. Les couvre-sols peuvent former des tapis. Certaines plantes peuvent être semées.

- Bosquet-salon en situation ombragée et fraîche
- Pieds d'arbres en situation ombragée et fraîche



essence adaptée aux situations très humides

* plusieurs essences de lisières peuvent être plantés en situation ensoleillée, elles feront la transition avec les essences en situation ensoleillée





3. Végétalisation du centre-ville

Charlotte Mouget, Echevine de la Transition écologique

c) Végétalisation façades: appel à candidatures

- Participation active des riverains du centre ville
- Participe au rafraîchissement et crée des zones ombragées
- Refuge de biodiversité
- Simplicité
- Objectif : profiter des travaux pour créer les zones de plantation



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

Les esquisses ont été conçues par Jérémy DANVIN et Rémi DECLERCK, auteurs de projets de la cellule « Études » :

- À partir d'une première proposition du bureau Agora, dans une démarche de co-construction avec le panel citoyen pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale
- En intégrant les propositions techniques des bureaux Arcadis et Taktyk pour la végétalisation et la gestion intégrée des eaux

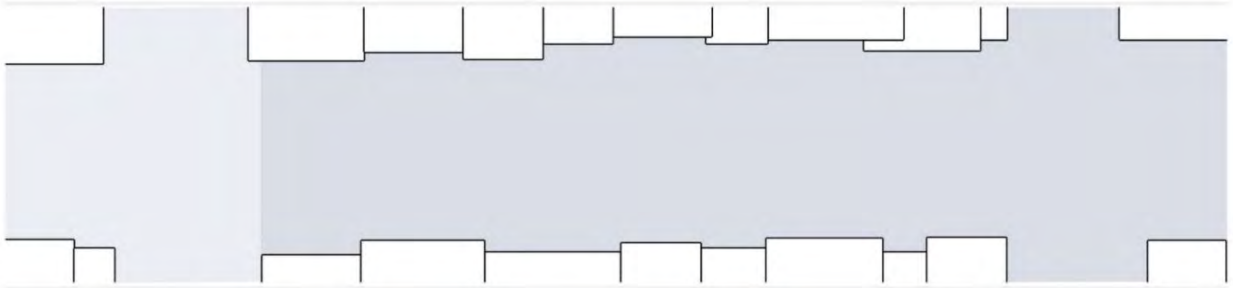
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

- Revêtement du sol

  - Aménagement de plain-pied de façade à façade
  - Revêtement pavés béton
  - Déclinaison en 3 teintes











Source: Agora

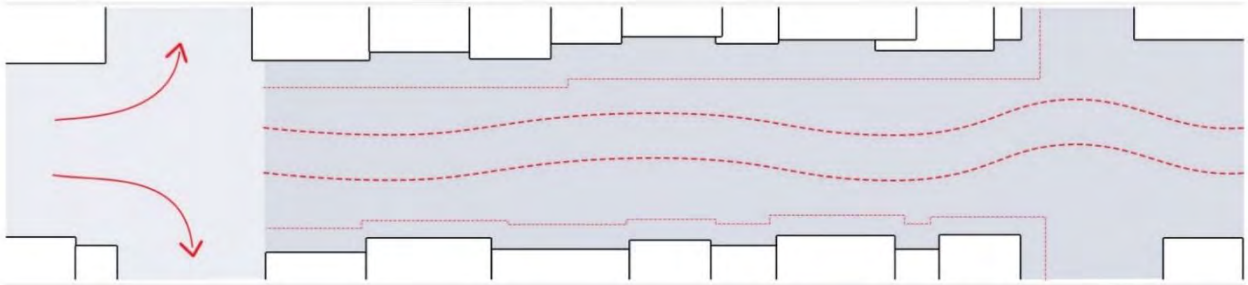
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

- Circulation

  - Garantir de l'espace
  - Passage carrossable (4m)
  - Zone libre en bord de façade





Source: Agora

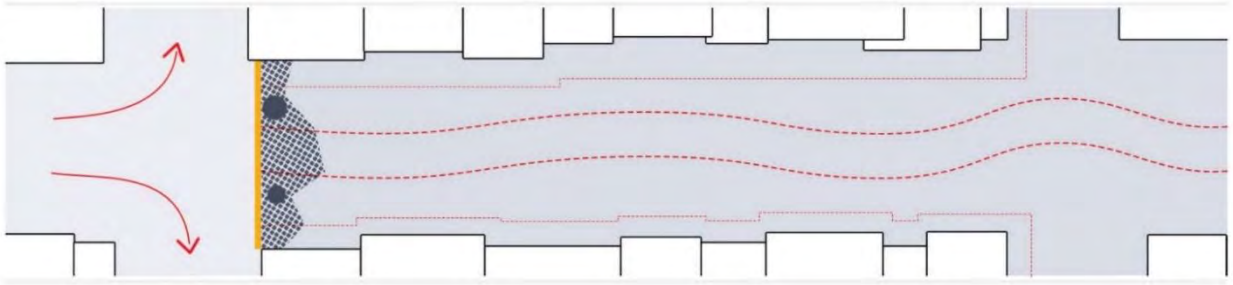
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

➢ Effets portes

- Rôles :
  - Différencier les zones partagées et piétonnes
  - Dissuader les automobilistes
- Modalités de réalisation :
  - Jeu de couleurs
  - Latte métallique
  - Éléments verticaux











Source: Agora

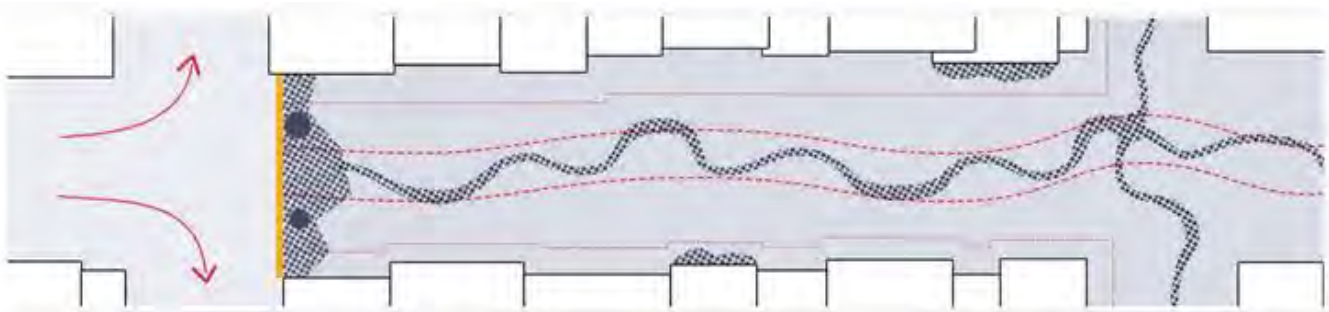
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

- Fil conducteur

  - Parcours l'ensemble du piétonnier
  - Jeu de couleurs du revêtement
  - Mettre les lieux remarquables en avant



Source: Agora

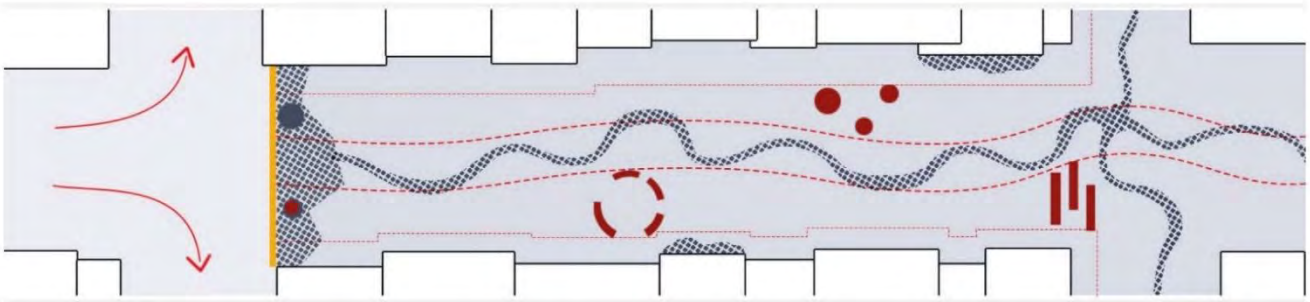
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

➢ Mobilier

- Perte de sensation de voirie et casse la linéarité
- Les piétons occupent et s'approprient l'espace
- Luminaires à échelle du piéton de manière ponctuelle pour mettre en valeur un lieu











Source: Agora

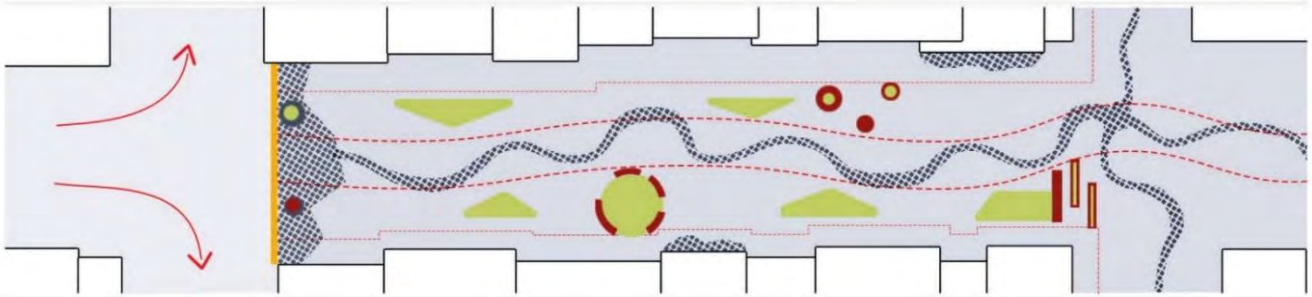
4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

a) Principes de conception

➢ Végétation

- Conservation des arbres existants
- Plantation pleine terre le plus possible
- Allier mobilier et végétation
- Sélection adaptée en milieu urbain











Source: Agora

4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 rue de Bruxelles

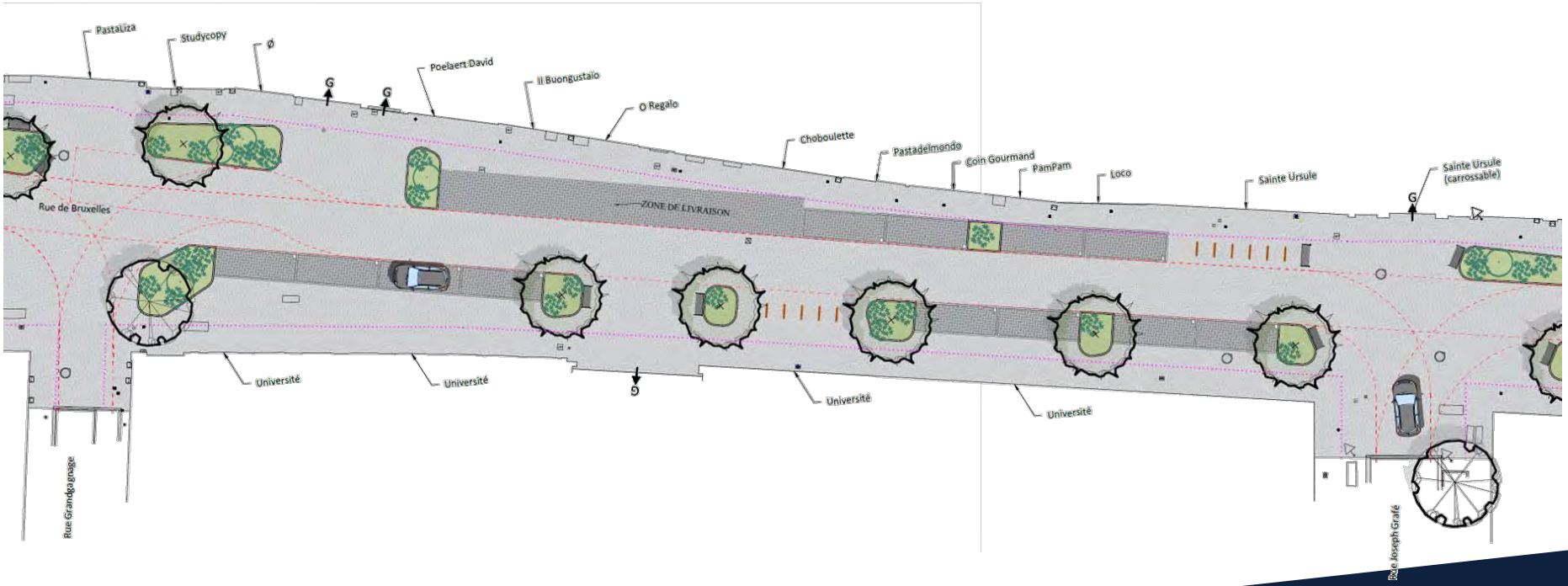


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 rue de Bruxelles

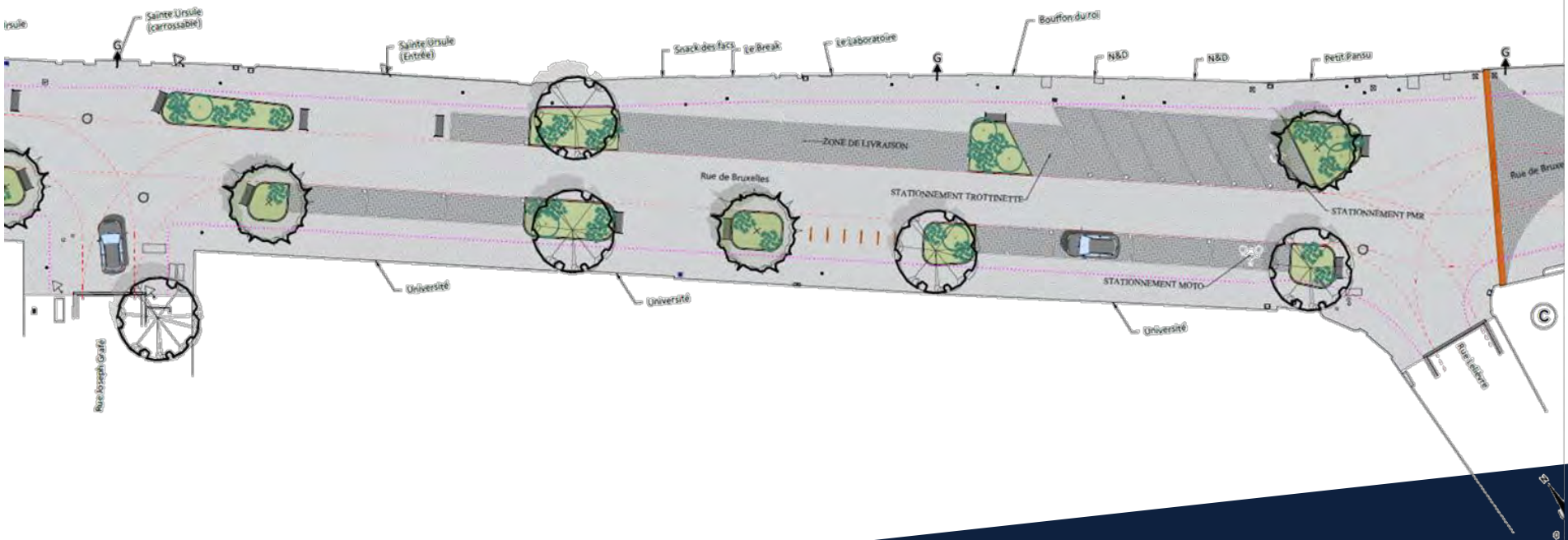


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 rue de Bruxelles

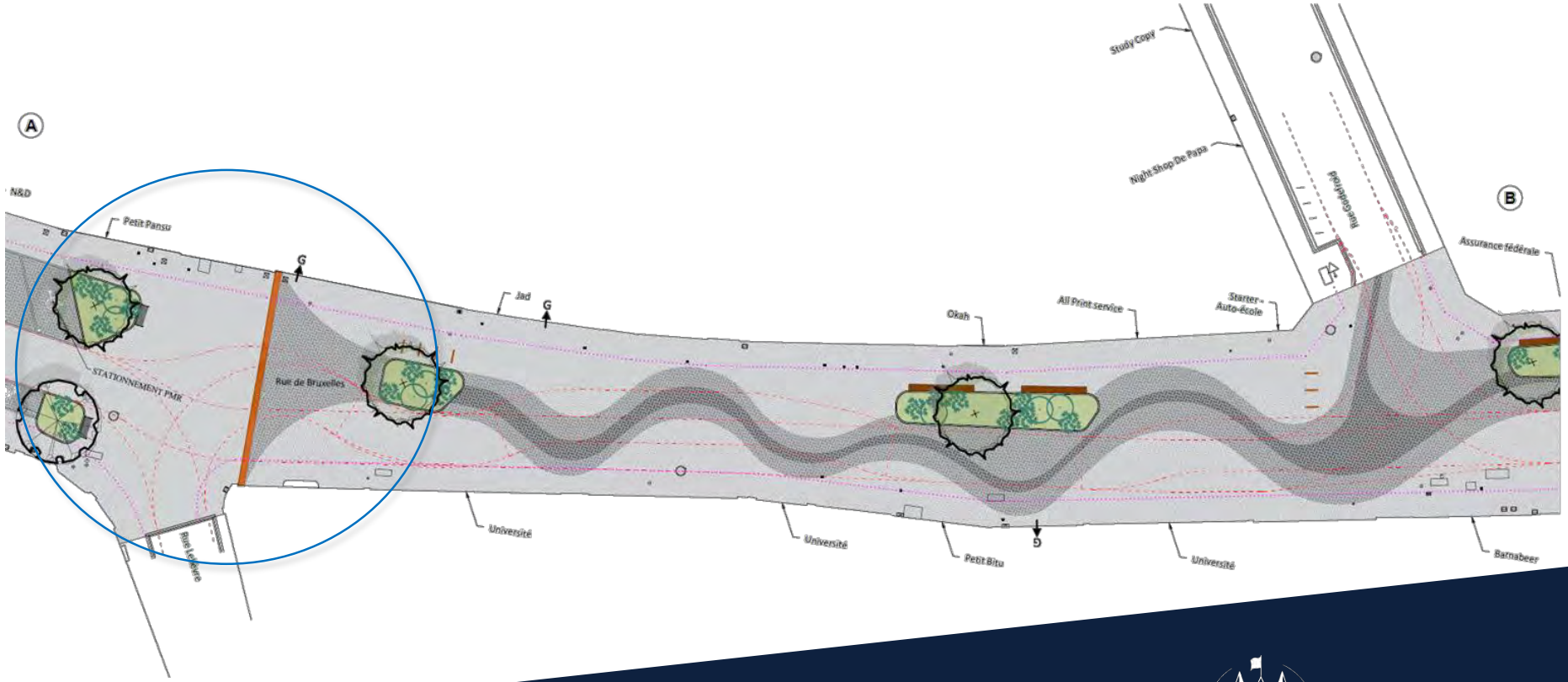


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Piétonnier : rue de Bruxelles / rue Saint-Jacques



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Piétonnier : rue de Bruxelles / rue Saint-Jacques



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Piétonnier : rue de Bruxelles / rue Saint-Jacques



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Piétonnier : rue Emile Cuvelier



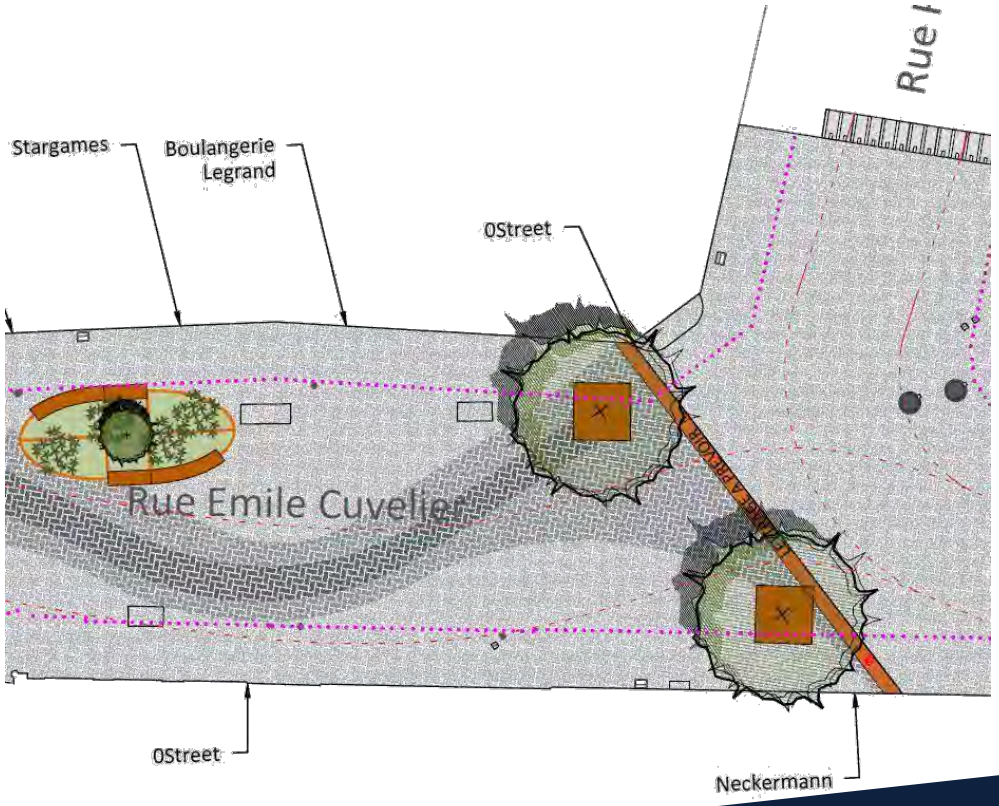


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Piétonnier : rue Emile Cuvelier



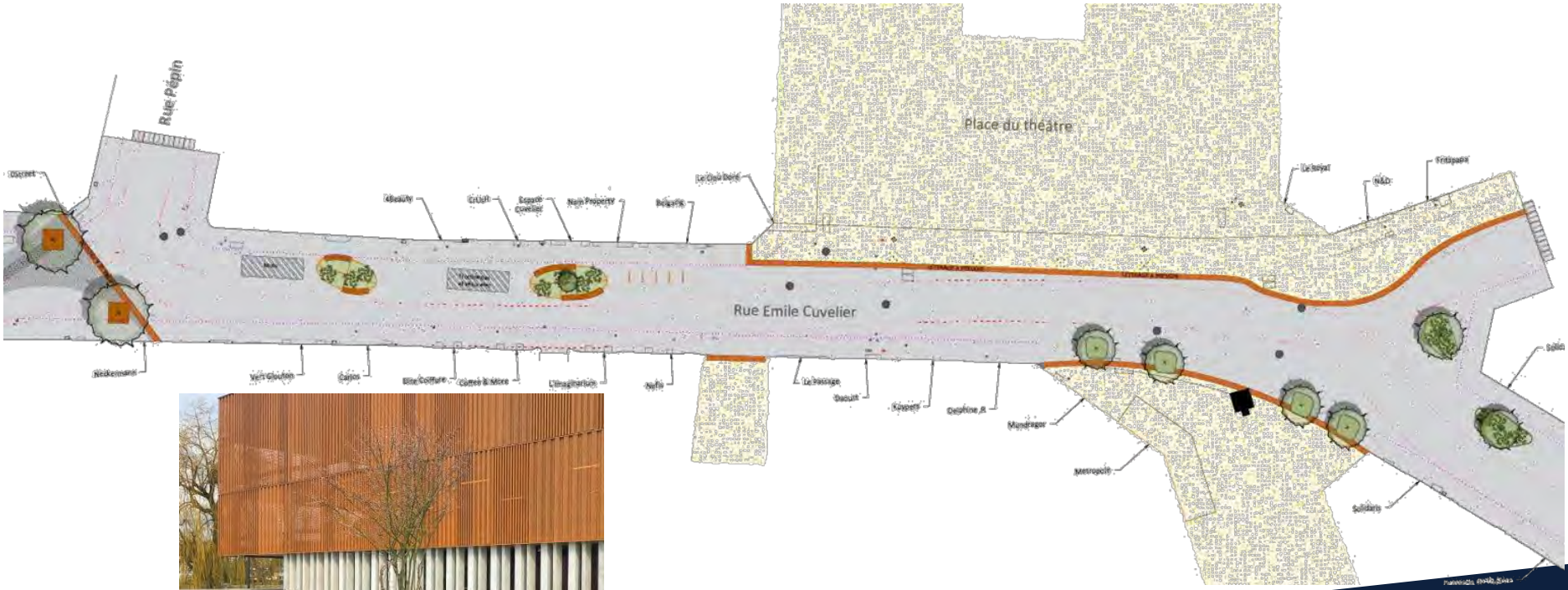


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 : rue Emile Cuvelier / rue de la Tour / avenue Golenvaux

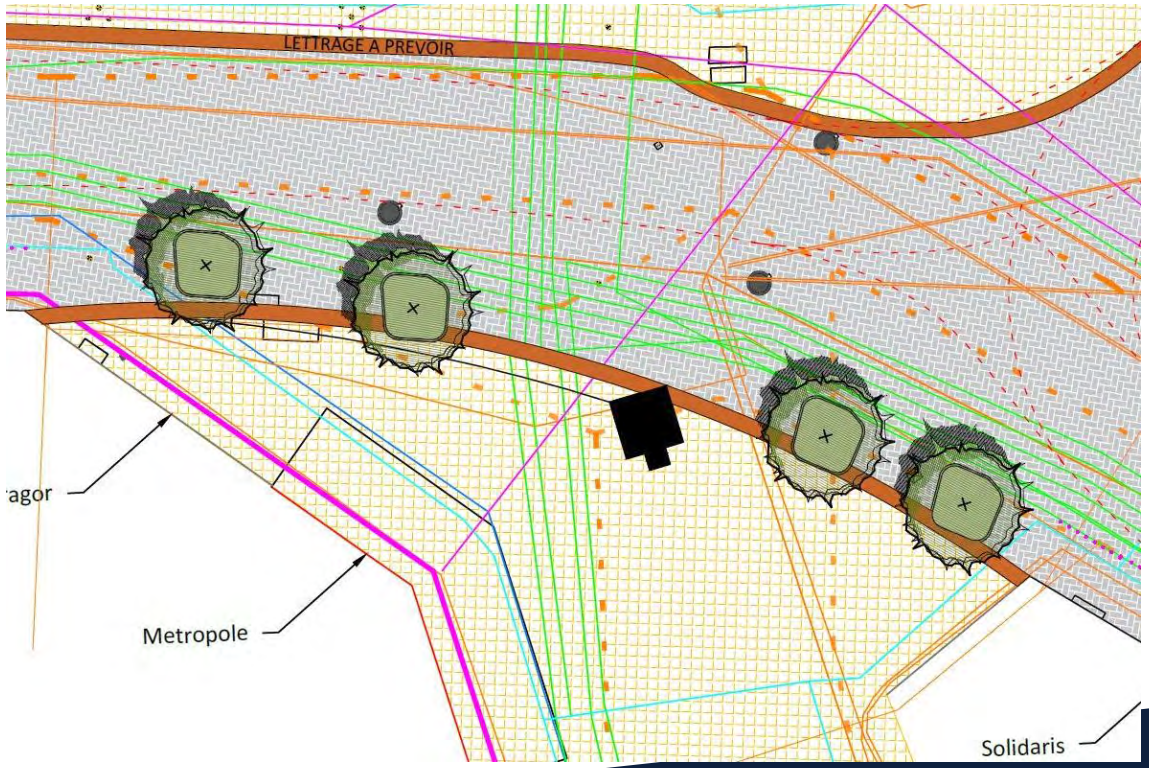


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 : rue Emile Cuvelier / rue de la Tour / avenue Golenvaux



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 : rue Emile Cuvelier / rue de la Tour / avenue Golenvaux

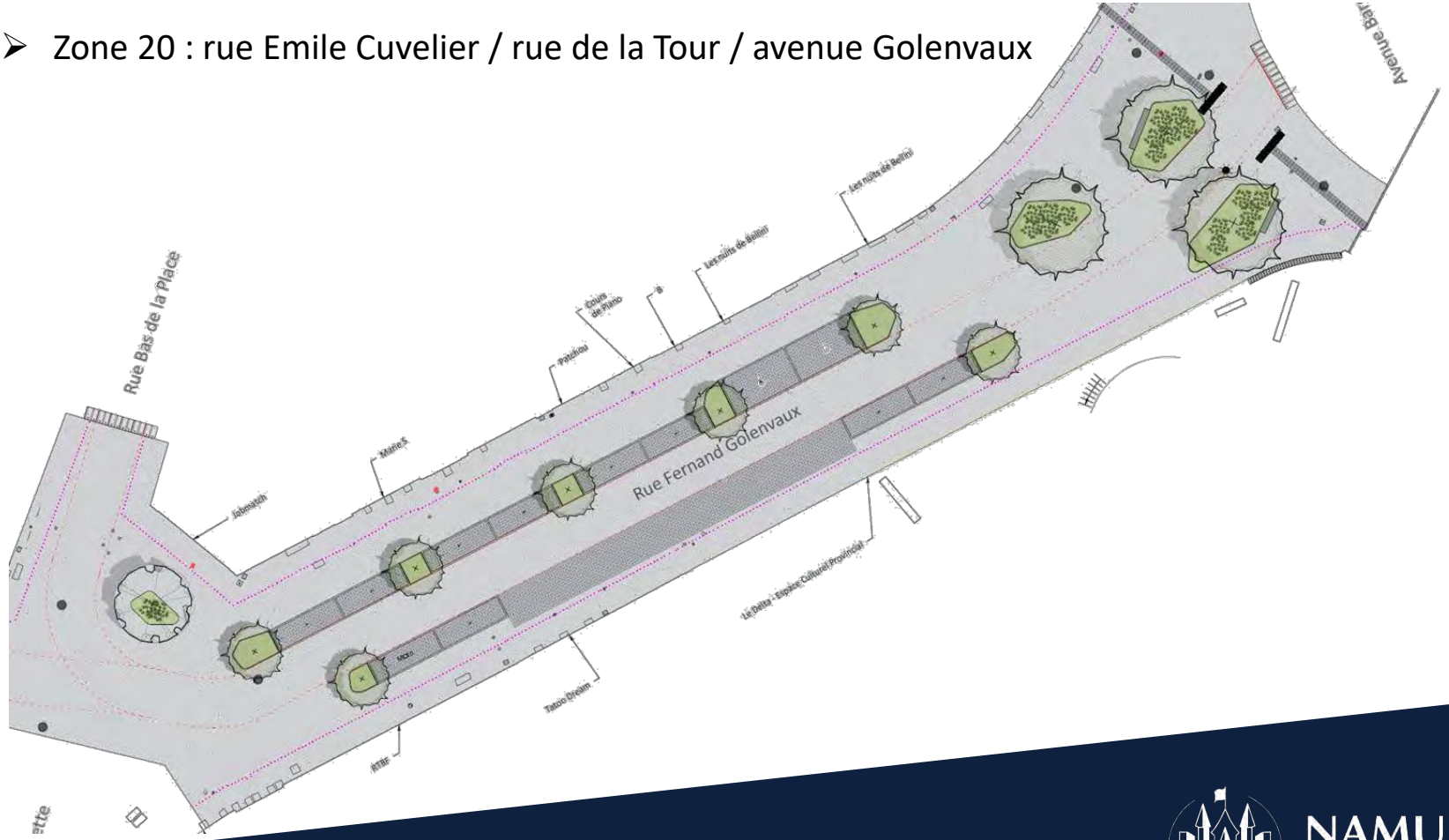


4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

b) Plans d'aménagements

- Zone 20 : rue Emile Cuvelier / rue de la Tour / avenue Golenvaux



4. Esquisses

Sébastien DUMARTEAU, Bureau d'étude des Voies publiques, Responsable de la Cellule « Études »

c) Délais

- Cahier Spécial des Charges au Collège / Conseil de juin 2023
- Attribution du marché fin 2023
- Début des travaux au printemps 2024

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

a) Déplacement du marché hebdomadaire

Analyse d'implantation et scénarios

- Prise en compte des plans de végétalisation et des espaces disponibles dans le périmètre du nouveau piétonnier.

  - Diminution des espaces disponibles pour conserver l'ensemble de l'offre
  - Planification des travaux
  - Scénarios et pistes nouvelles

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

a) Déplacement du marché hebdomadaire

Planification et mise en place

- Planning des travaux : solution à trouver dès 2024 (préavis légal d'une année minimum)

- Prendre le temps nécessaire pour trouver une solution péréenne pour tous les acteurs du centre-ville

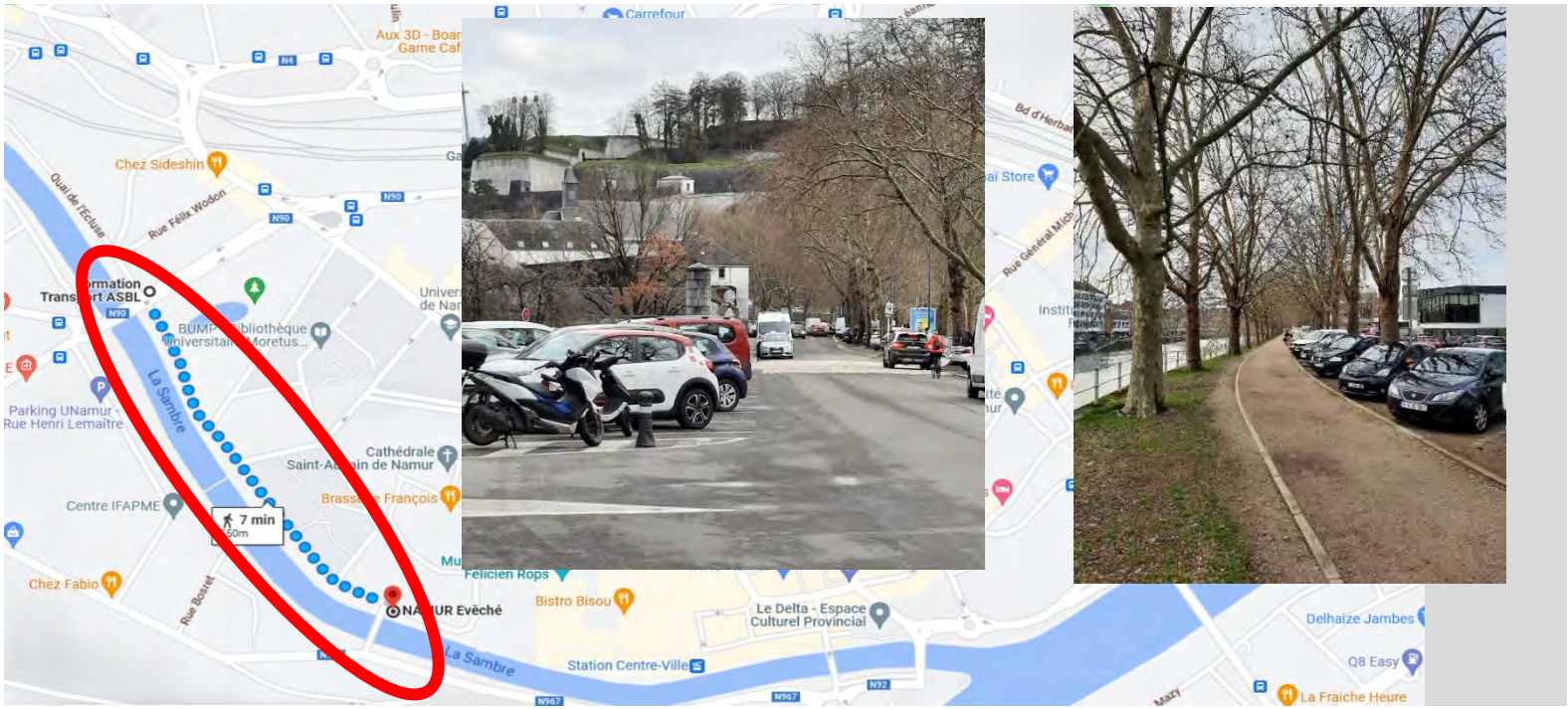
- Points d'attention généraux :
  - Conservation du marché dans le périmètre du centre-ville – corbeille
  - Conservation de l'offre actuelle pour maintenir l'attractivité commerciale
  - Restreindre les impacts négatifs d'un déplacement

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

a) Déplacement du marché hebdomadaire

Boulevard Frère Orban



5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

a) Déplacement du marché hebdomadaire

Boulevard Frère Orban

- Dès 2024, mais aussi pour la suite
- Avec les ambulants du pôle alimentaire, mais aussi avec l'ensemble des commerçants
- Avec des points d'attention et des conditions de succès en cours d'analyse

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

b) Mesures pour riverains

- Pour les riverains qui n'ont plus accès à leur parking privé pendant les travaux :
  - Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville
  - Achat d'une carte « riverains » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du centre-ville

- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville aussi pour habitants qui louent un garage dans le périmètre des travaux

- Stationnement des riverains (avec carte) en voirie dans tout le périmètre du centre-ville

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

c) Mesures pour clients et commerçants

- Aides financières régionale : 6.000 € pour commerce/entreprise < 10 travailleurs
- Exonération des redevances pour les zones de terrasses autorisées et non exploitées pendant les travaux
- Tickets de stationnement à prix réduit (1€/ticket pour le commerçant) à remettre à leurs clients pour que ceux-ci se stationnent gratuitement au parking de l'Hôtel de Ville.
- Livraisons toujours possibles, notamment :
  - place du Palais de Justice
  - rue des Brasseurs
  - rue des Echasseurs
  - rue Bas de la Place
  - sur les places « 30 minutes gratuites »

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

d) Mesures pour travailleurs

- Pour les travailleurs disposant de places de stationnement hors voirie, rendues inaccessibles pendant les travaux :
  - Abonnements gratuits au parking de Namur Expo
  - Abonnements gratuits au P+R de Bouge, dans le cadre d'un partenariat Ville / TEC

5. Premières mesures d'accompagnement

Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

e) Mesures pour accès au quartier

Des zones de « dépose-minute »

→ **Rappel : arrêt ok, y compris livraison**
→ **Stationnement ko**
→ **7h30 - 18h**

- La conversion de 10 places de stationnement sur la place du Palais de Justice en zone de livraison / dépose-minute

- La conversion de places de stationnement situées en bordure de la corbeille en zone de dépose-minute

  - en haut du Rempart de la Vierge
  - rue d'Harscamp
  - boulevard Frère Orban juste avant le pont de l'Evêché
  - sur le parking de l'avenue de Stassart

5. Premières mesures d'accompagnement

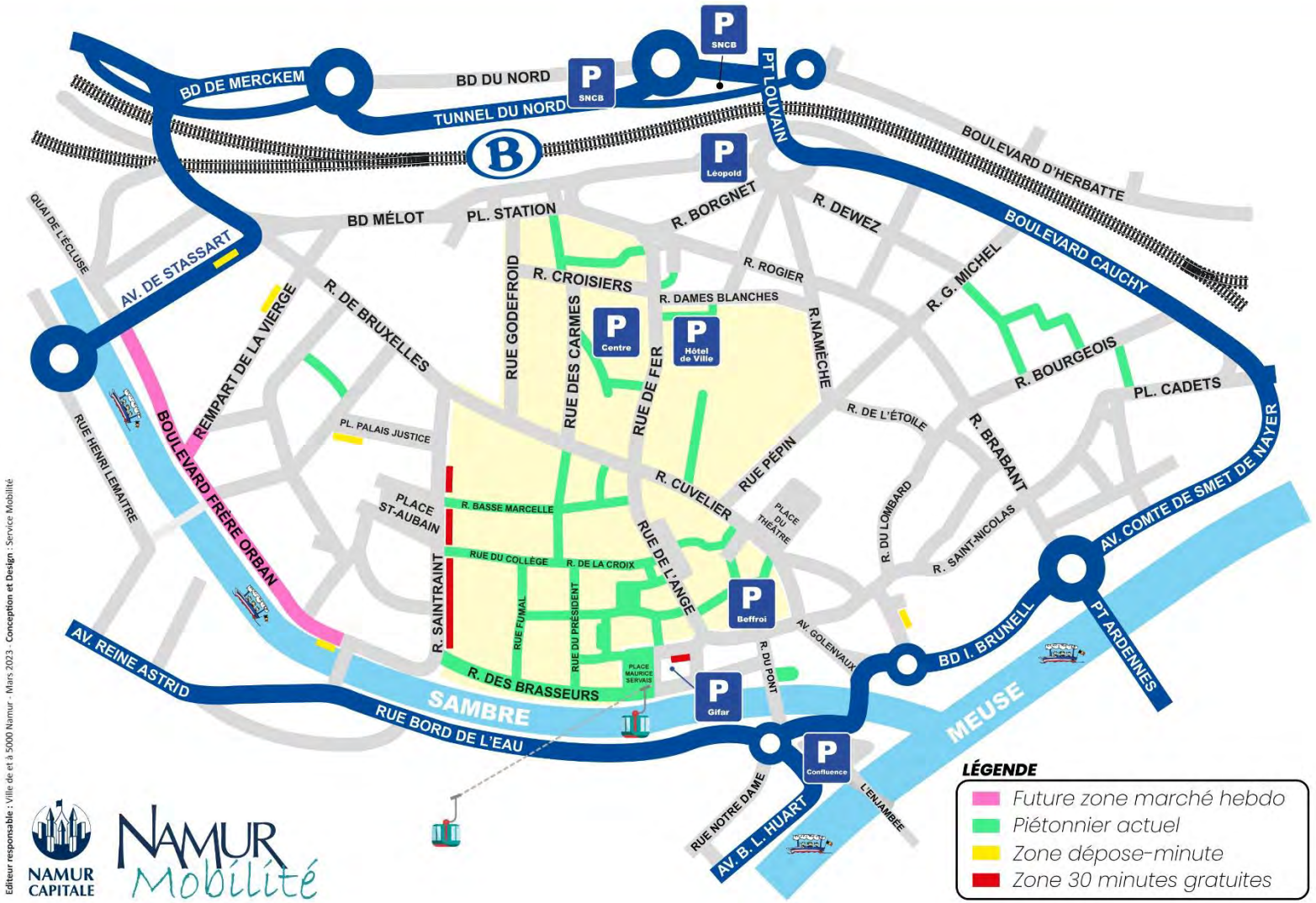
Stéphanie SCAILQUIN, Échevine de l'Attractivité urbaine

e) Mesures pour accès au quartier

Des zones de stationnement courte durée « 30 minutes » gratuites mais avec ticket horodateur

- le long des rues Saintraint et Lelièvre
- le long de la rue des Échasseurs.

EXTENSION DU PIÉTONNIER DE NAMUR



Editeur responsable : Ville de et à 5000 Namur - Mars 2023 - **Conception et Design** : Service Mobilité

NAMUR CAPITALE

NAMUR Mobilité

NAMUR CAPITALE

Namur investit dans votre avenir

Merci pour votre écoute

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

www.enmieux.be

FEDER
UNION EUROPEENNE
Wallonie
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

POLITIQUE INTÉGRÉE DE LA VILLE

Wallonie
NAMUR CAPITALE